



Conseil de sécurité

Cinquante-sixième année

Provisoire

4390^e séance

Vendredi 12 octobre 2001, à 12 h 45
New York

<i>Président :</i>	M. Ryan	(Irlande)
<i>Membres :</i>	Bangladesh	M. Ahsan
	Chine	M. Wang Yingfan
	Colombie	M. Valdivieso
	États-Unis d'Amérique	M. Negroponte
	Fédération de Russie	M. Lavrov
	France	M. Levitte
	Jamaïque	M. Ward
	Mali	M. Ouane
	Maurice	M. Koonjul
	Norvège	M. Kolby
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . .	Sir Jeremy Greenstock
	Singapour	M. Mahbubani
	Tunisie	M. Mejdoub
	Ukraine	M. Kuchynski

Ordre du jour

Prix Nobel de la paix

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-178.



La séance est ouverte à 12 h 45.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Prix Nobel de la paix

Le Président (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

À l'issue de consultations entre les membres du Conseil de sécurité, j'ai été autorisé à faire, au nom du Conseil, la déclaration suivante :

« Le Conseil de sécurité célèbre aujourd'hui, avec toute la famille des Nations Unies, l'attribution du prix Nobel de la paix 2001 à l'Organisation des Nations Unies et à son Secrétaire général, M. Kofi Annan.

L'Organisation des Nations Unies incarne la coopération entre États pour la sauvegarde de la paix, le développement international et la lutte contre les menaces pesant sur la dignité et le bien-être des peuples du monde entier.

L'Organisation demeure aujourd'hui, tant par les activités qu'elle mène aux quatre coins du monde que par les idéaux qu'elle inspire, l'espoir le meilleur d'un avenir dans lequel les peuples pourront s'employer ensemble à relever les défis et à atteindre les objectifs qui leur sont communs à tous.

Le Conseil rend tout particulièrement hommage aujourd'hui aux hommes et aux femmes qui travaillent pour l'Organisation, quelles que soient les tâches dont ils s'acquittent, où qu'ils se trouvent au service de la paix.

La décision que le Comité Nobel a prise de décerner le prix Nobel de la paix 2001 à l'ONU et à son Secrétaire général témoigne de la haute estime en laquelle les peuples du monde entier tiennent M. Kofi Annan. C'est à la contribution exceptionnelle apportée par le Secrétaire général, au service des Nations Unies et de la communauté internationale tout entière, ainsi qu'à l'oeuvre accomplie par l'Organisation elle-même qu'il est rendu hommage de la sorte.

En félicitant chaleureusement M. Kofi Annan, le Conseil réaffirme son appui le plus ferme

aux efforts que le Secrétaire général accomplit afin de faire prévaloir les buts et les principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, ainsi qu'au rôle qu'il joue en assurant à l'Organisation la place qui lui revient de plein droit dans le monde et en la dirigeant dans sa quête de nouveaux moyens de permettre aux hommes et aux femmes de tous les pays de vivre dans la dignité et dans la paix. »

Cette déclaration sera publiée en tant que document du Conseil de sécurité sous la cote S/PRST/2001/28.

Il s'agit d'une très heureuse occasion pour le Conseil de sécurité. Je sais que c'est un grand plaisir pour tous les membres du Conseil de s'associer aux félicitations exprimées dans le monde entier à l'Organisation des Nations Unies et à son Secrétaire général, à la suite de l'attribution aujourd'hui à ces derniers du prix Nobel de la paix. Les membres du Conseil sont heureux de souhaiter la bienvenue parmi nous au Secrétaire général Annan. Je renouvelle notre bienvenue au Secrétaire général et je lui donne la parole.

Le Secrétaire général (*parle en anglais*) : Merci beaucoup, Monsieur le Président, de votre déclaration très généreuse. Vous m'avez félicité, mais je dois également vous féliciter ainsi que tous les membres – actuels et anciens – du Conseil. En attribuant le prix Nobel de la paix à l'Organisation des Nations Unies, le Comité Nobel norvégien a naturellement honoré le Conseil de sécurité à qui incombe, au titre de la Charte, la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Il a en fait honoré toute la famille des Nations Unies, et surtout, comme vous l'avez dit, les hommes et les femmes qui travaillent pour l'Organisation, au service de la paix, où qu'ils se trouvent. Ces hommes et ces femmes travaillent chaque jour sans relâche pour faire de ce monde un lieu plus juste, plus pacifique et plus prospère pour tous les êtres humains. Nombre d'entre eux risquent leur vie, et ils méritent réellement cette distinction.

Il y a une année, au Sommet du Millénaire, nos chefs d'État et de gouvernement avaient réaffirmé le rôle indispensable de l'Organisation des Nations Unies en tant que maison commune de toute la famille humaine. Aujourd'hui, le Comité Nobel a attribué ce prix pour, selon lui,

« proclamer que la seule voie négociable vers la paix et la coopération mondiale passe par les Nations Unies ».

Dans un monde de plus en plus uni et interdépendant mais qui reste déchiré par des conflits brutaux et des injustices cruelles, il importe plus que jamais que l'humanité emprunte cet itinéraire, l'itinéraire décrit par le Comité Nobel, et que nous travaillions tous sans relâche pour lui ouvrir la voie.

Nous tous, qui travaillons pour l'Organisation des Nations Unies, devons être fiers aujourd'hui, mais également faire preuve d'humilité, car l'on attendra beaucoup plus de nous à l'avenir, et peut-être très

bientôt. Ce prix constitue surtout un hommage à nos collègues qui ont fait le sacrifice ultime au service de l'humanité. La seule véritable distinction pour eux et pour nous sera la paix elle-même.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général de ses observations et, au nom de tous les membres du Conseil, je lui exprime à nouveau mes félicitations.

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 12 h 50.